



## CAHORS

### Ville d'art et d'Histoire

(20 000 habitants – Préfecture du Lot)

Recrute par voie de mutation

## UN AGENT DE POLICE MUNICIPALE (H/F)

Grades : Gardien, Brigadier, Catégorie C



**La Ville de Cahors est située dans le Lot (46) en Occitanie et compte 20 000 habitants**

La région cadurcienne est idéalement située au centre du Sud-ouest, à 1h de Toulouse et à 15 mn de l'échangeur autoroutier Toulouse-Paris.

Grâce à une offre d'infrastructures de transport complémentaire, la mobilité est assurée. Cahors veut réaffirmer fortement son identité. Les différents projets en cours, qu'ils soient culturels, urbains ou paysagers, ont tous pour ambition d'affirmer une image forte, celle d'une ville qui met tout en œuvre pour affirmer ses atouts et les valoriser, en conjuguant exigence de restauration et capacité de création.

**Sous l'autorité du Chef de la police municipale et au sein d'une équipe de 11 agents :**

#### Missions :

- Exercer les missions de prévention et de répression nécessaires au maintien de l'ordre public, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques.
- Entretenir une relation de proximité avec la population et les partenaires.
- Faire appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire.
- Constater, d'initiative, les infractions à l'urbanisme, à l'environnement, au code de la route...
- Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants
- Surveillance des marchés (mercredis et samedis), des foires.
- Assurer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies commémoratives (festivités et services d'ordre organisés par la Ville).

#### **Formations demandées :**

- Formation Initiale d'Application (obligatoire).
- Formation au maniement des armes : bâtons, G.A.I.L. et P.I.E. (facultatif).
- Secourisme (facultatif).

**Conditions d'exercice :**

- Travail en équipe, patrouilles à deux ou à trois, présence sur le terrain prioritaire.
- Patrouilles à pied ou en véhicule.
- Rythme variable en fonction des événements (festivités, manifestations, évènements climatiques, etc.)
- Bonne condition physique.
- Armement catégorie D (Tonfa, BTD,) et catégorie B (PIE, GAIL)

**Compétences, connaissances et qualités requises :**

- Connaissance générale du cadre d'emploi de la Police Municipale.
- Connaissance des procédures judiciaires et administratives liées à la fonction.
- Sens aigu du service public.
- Disponibilité, capacité d'adaptation, discrétion, déontologie, rigueur.
- Qualités rédactionnelles.
- Permis B obligatoire.

**Temps de travail et horaires :**

- Quotité : Plein temps.
- 1607 heures par an.
- Horaires de travail : 7h30 – 13h45 ou 13h00 – 20h00, en alternance (sauf les jours de marché).

**Contraintes particulières**

- Port du gilet pare-balle.
- Port d'armes de défense.

**Lieu d'exercice :**

- Périmètre de la commune de Cahors.

**Lieu d'embauche :**

- Hôtel de ville de Cahors.

**Rémunération et avantages :**

- Rémunération statutaire + Prime police 20% + Prime annuelle + Participation Prévoyance + Participation Mutuelle sur contrats labellisés.
- Possibilité d'adhérer au Comité des Œuvres Sociales
- Droits à congés : 6,5 semaines par an

**Adresser CV détaillé + lettre de motivation, avant le 28 janvier 2022**  
à l'attention de Monsieur le Maire de Cahors - Hôtel de Ville - 73 Bd Gambetta –  
BP 30249 – 46005 CAHORS Cedex  
ou par courriel : [recrutement@grandcahors.fr](mailto:recrutement@grandcahors.fr)